

Tous contribuables

Trop de dépenses publiques, c'est trop d'impôts !

Le journal de Contribuables Associés

11 juin - août 2019 - 2 €

Coup de gueule



Temps de travail

Ce sont les psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle qui ont le temps de travail le plus faible de la fonction publique d'État : 1 306 heures par an ! Ce qui équivaut à 301 heures ou encore 43 jours de travail de moins sur une année que le salarié lambda qui est aux 35 heures. 310 000 fonctionnaires d'État ont un temps de travail inférieur au seuil légal de 1 607 heures par an. **A. M.**

Coup de cœur



Assemblée nationale

Tous les dons, cadeaux et invitations à des voyages dont bénéficient les députés en lien avec leur mandat vont être désormais rendus publics. Un amendement a été adopté en ce sens par la commission des Lois, le 15 mai. Depuis 2017, la déontologue de l'Assemblée a reçu 364 déclarations de voyages émanant de 188 députés (sur 577), invités par des organismes privés ou des gouvernements étrangers. **F. D.**

Édito

Fonction publique : une réforme ambitieuse s'impose



Qu'elle soit d'État, hospitalière ou territoriale, notre fonction publique représente au total 5,5 millions d'agents pour 67 millions d'habitants. Soit plus d'un emploi sur cinq en France. Elle assure les missions régaliennes impératives comme pour tout pays. Mais elle couvre également des services et une technocratie qui nous conduisent à poser deux questions : ces services doivent-ils être assumés par l'État ? La garantie de l'emploi à vie est-elle indispensable pour les missions non régaliennes ? La réponse est

non. Car l'État doit être garant et non gérant. Bien des missions peuvent être remplies par le secteur privé et ouvertes à la concurrence, pour le bénéfice des citoyens. Il ne s'agit pas de supprimer le service public mais de reformer son statut actuel qui l'empêche de s'adapter à un environnement en mutation. La suppression de l'emploi à vie permet de répondre aux évolutions du marché du travail, et d'ajuster les effectifs à la baisse pour une meilleure efficacité. Car ne l'oublions pas, c'est bien à l'État et à son administration d'être au service des citoyens. Pas l'inverse.



Il a osé le dire...

Un contribuable, c'est quelqu'un qui travaille pour l'État, mais qui n'a jamais eu besoin de passer un concours.

Ronald Reagan, (1911–2004),
40^e président des États-Unis.



Sommaire

Actualités	2
Le Zoom	4
La vie de l'association	8
C'est vous qui le dites !	10
Le gaspillage	12

Dette publique de la France

à l'heure où nous publions

2 318 558 742 302 €

Brèves

Suisse

Les vertus de la démocratie directe... Fin mars, les habitants de la ville de Nyon (20 000 habitants), dans le canton de Vaud, ont dit non par référendum, à 73,67 %, au projet d'augmentation des impôts voulu par l'exécutif municipal.

Aides à l'Afrique

Le gouvernement va débloquer, d'ici 2022, 2,5 milliards d'euros qui seront injectés, sous forme de prêts, dans 10 000 start-up, petites et moyennes entreprises africaines.

Sociétés

Le nombre de sociétés contrôlées par l'État continue d'augmenter. Selon l'INSEE, 1 751 sociétés étaient détenues par l'État, dont 89 sous contrôle direct, fin 2017. 767 000 salariés y travaillent. La Poste demeure le premier employeur avec 223 000 salariés.

© Capture d'écran - France 2



En hausse Francis Leroy

Le maire du petit village de Berny-en-Santerre, dans la Somme, a décidé de baisser les impôts locaux de 23%.

« Avec un peu de rigueur et un peu de bon sens, on peut arriver à faire des choses », explique-t-il.

D.R.



En baisse Jacques Bangou

Le maire de Pointe-à-Pitre s'est vu notifier une procédure de révocation par le préfet de la Guadeloupe, le 13 mai dernier, pour mauvaise gestion de sa commune : 78 millions d'euros de déficit en 2018...



© Loïc Salan - Shutterstock



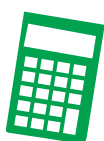
PATRIMOINE

Malheureux comme une église en France

L'INCENDIE DRAMATIQUE qui a touché Notre-Dame de Paris le 15 avril 2019 aura permis de voir dans quel état de délabrement sont les édifices religieux en France. En effet, de nombreuses églises menacent littéralement de tomber en ruine, faute de crédits nécessaires pour leur restauration. Restauration et entretien qui sont pourtant du ressort des collectivités locales et de l'État depuis la loi du 9 décembre 1905 relative à la séparation des églises et de l'État, et ce pour les édifices religieux construits avant 1905. Or, de nombreuses municipalités affirment que l'entretien du patrimoine coûte cher et que leur budget ne le permet pas. C'est ce qu'explique ainsi Karen Taïeb, adjoint à la mairie de Paris chargé du

Patrimoine, en réponse à des vidéos diffusées par Didier Rykner, de *La Tribune de l'Art*, qui montrent à quel point Anne Hidalgo et son équipe font peu pour les églises.

La mairie préférant dresser un cœur rouge géant dans le XVIII^e arrondissement pour un coût de 650 000 euros... Cet abandon du patrimoine est tout aussi flagrant au niveau de l'État. Comme le rappelle *Le Figaro*, les fonds réservés au patrimoine ne représentent que 326 millions d'euros en 2019, soit 3 % des crédits consacrés à la « culture ». Ponctionnés d'impôts, les particuliers (et les entreprises) doivent mettre encore au pot pour sauver les églises. Sans oublier les dons d'étrangers amoureux de la France. **A. M.**



Combien ça vous coûte ?

CESE = 42,1 millions d'euros

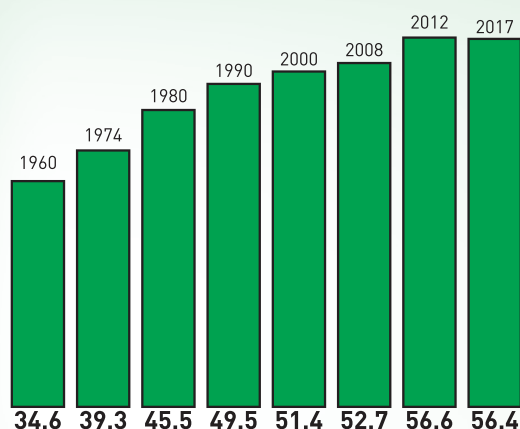
Emmanuel Macron entend donner une seconde vie à une institution qui mériterait pourtant de disparaître. Le Président veut intégrer au Conseil économique, social et environnemental (CESE) 150 citoyens tirés au sort. Nul ne sait à quoi sert aujourd'hui cette assemblée « consultative » auprès des pouvoirs publics, à part offrir des sinécures à quelques-uns et produire des rapports qui ne sont pas lus. Le CESE est composé de 233 membres, représentants de ladite « société civile » (dans les faits on y trouve surtout des syndicalistes), désignés

pour un mandat de cinq ans. Ils sont épaulés par 60 experts et 150 fonctionnaires très bien choyés. Les dépenses de personnel ont pompé rien moins que 82,5 % du budget de l'institution en 2018 ! Autre donnée édifiante, les agents du CESE bénéficiaient de 54 jours de congés (en plus des jours fériés) en 2014, selon la Cour des comptes. Les membres du CESE émettent des rapports mort-nés, à une cadence très mesurée : 30 rapports en 2018 pour un budget de 42,1 millions d'euros. Cela fait cher le rapport : 1,37 million d'euros à l'unité. **J.-B. L.**



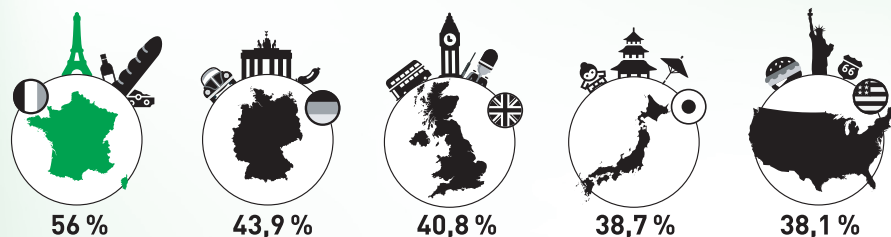
Les dépenses publiques en France

Évolution des dépenses publiques en % du PIB



Et en 2018, les dépenses publiques en France atteignent 56 % du PIB, soit 1 318 milliards d'euros

Comparaison des dépenses publiques en % du PIB en 2018



Les dépenses publiques par fonction sur un total de 56,4 % du PIB en 2017



Protection sociale 32,3 %

dont :

- Retraites et dépendance 14,9 %
- Santé et maternité 10,9 %

- Famille 2,4 %
- Chômage 1,9 %
- Exclusion sociale 1,1 %

- Aides personnelles au logement 1 %
- Aides à la pierre, équipements collectifs 1 %



Affaires économiques 5,9 %



Enseignement 5,4 %



Services généraux 4,1 %

Intérêts de la dette publique 1,9 %



Défense 1,8 %

Sécurité intérieure et Justice 1,6 %



Loisirs, culture et cultes 1,4 %



Protection de l'environnement 0,9 %

Données arrondies à 56,5%

Sources : Countryeconomy.com, Eurostat, FIPECO, INSEE, OCDE



Ce n'est pas normal !

Emmanuel Macron aura beau dire, son gouvernement ne fait rien, ou presque, pour diminuer les dépenses publiques. La France demeure au premier rang de l'Union européenne pour le niveau de ses dépenses en 2018 (56 % du PIB). Par voie de conséquence, les impôts explosent : 1 057 milliards d'euros de prélèvements obligatoires en 2018 contre « seulement » 670 milliards

en 2002, pour 2 318 milliards d'euros de dette publique en juin 2019... Les dépenses publiques des pays européens s'élèvent en moyenne à 45,6 % du PIB. En 2018, la France a dépensé 216 milliards d'euros de plus que l'Allemagne, a calculé l'expert en finances publiques François Écalle. Soit une dépense publique supplémentaire de 3 224 euros par habitant... **J.-B. L.**

La chronique fiscale

par Olivier Bertaux

Expert fiscal

Petite leçon de psychologie fiscale

© Contribuables Associés



Le contribuable qui reçoit une demande de renseignements de la part du fisc en vue de

contrôler ses revenus ou son patrimoine reçoit maintenant avec son courrier un imprimé supplémentaire dûment numéroté 3964 l'invitant à régulariser « spontanément » sa situation fiscale à l'aide d'une déclaration complémentaire, afin de corriger les éventuelles erreurs ou omissions qu'il aurait pu malencontreusement commettre... En échange, l'administration accorde une généreuse réduction des intérêts de retard qui passent alors de 0,2 % par mois à 0,14 %... Cette façon de faire relève, à n'en pas douter, de la pression psychologique. Nombre de contribuables qui croyaient avoir correctement rempli leurs obligations fiscales se prennent maintenant à douter et se disent que s'ils ont reçu ce courrier c'est qu'ils ont oublié quelque chose. Cela peut donc entraîner certains à réévaluer sans véritable raison leurs biens ou à renoncer à certaines déductions, pensant ainsi éviter tout problème avec le fisc, alors même qu'ils n'avaient en réalité rien à se reprocher. Le dispositif part peut-être d'un bon sentiment mais conduit à voir dans chaque contribuable un contrevenant en puissance, créant ainsi des a priori hautement toxiques. À n'en pas douter, la remise de 0,06 % d'intérêts de retard mensuels accordée est au final largement compensée par les rehaussements spontanément amenés par des contribuables inquiets.



Gaspillages d'argent public : le livre choc !

Pour informer un maximum de Français, Contribuables Associés publie *Le Livre noir des gaspillages 2019*. Notre enquête pointe du doigt 100 cas emblématiques de dépenses publiques inutiles.

- Collectivités locales : gaspillages à tous les étages
- Des élus nantis et dépensiers
- Ces coûteuses administrations et annexes de l'État
- Le pactole des subventions
- Grands chantiers et transports
- Le paradis des eurocrates

Enquête. Jean-Baptiste Leon, rédacteur en chef de *Tous contribuables*, traque les gaspillages d'argent public depuis plus de dix ans.

Via 100 exemples frappants, il passe au crible la gestion de nos édiles dans un tour de France des gaspillages – avec quelques détours du côté des eurocrates de Bruxelles. Ce livre très didactique relève aussi les bonnes pratiques. Un ouvrage à mettre entre toutes les mains.

La France bat des records en termes de dépenses publiques. Nos impôts, qui les financent, atteignent des taux confiscatoires car l'argent public est trop souvent jeté par les fenêtres.

Trains sans voyageurs, musées sans visiteurs, « œuvres d'art » ineptes sur les ronds-points, ponts ou routes qui ne mènent nulle part, bâtiments surdimensionnés, privilèges exorbitants des hauts fonctionnaires ou des anciens présidents de la République. Effectifs pléthoriques, sinécures dans l'administration et les col-

lectivités locales, ou encore projets pharaoniques qui font flop... Les faits, rien que les faits : ce Livre noir dresse le tableau de 100 gaspillages emblématiques. Ils ont coûté des milliards d'euros aux Français.

Vous apprendrez notamment que les agents de l'Assemblée nationale sont mieux payés que les députés, que les ministères adorent les logiciels fous au coût sidérant, que beaucoup de fonctionnaires font moins de 35 heures sans réelle justification. Vous constaterez que le Conseil

économique, social et environnemental est un excellent fromage où se réfugient recasés de la politique et du syndicalisme. Vous découvrirez qu'un Conseil régional finance la réinsertion d'anciens guérilleros colombiens. Et bien d'autres scandales encore...

Ces gaspillages petits ou grands, du coin de la rue ou des palais de la République, tiennent pour certains du pittoresque, mais ils sont tous révoltants. Enquête au cœur de la gabegie, du clientélisme et de l'incompétence.

Fusion des régions : les économies attendront

12 — LE LIVRE NOIR DES GASPILLAGES 2019

La nouvelle Région Languedoc-Roussillon et les Midi-Pyrénées. Son siège est situé à Toulouse. Mais, susceptibilités locales obligent, les élus se réunissent à Montpellier pour les séances plénières. Les débats ne se tiennent pas dans l'ancien hôtel de région (*photo*), inauguré à la fin des années 1980 pour 145 millions d'euros. Celui-ci est trop petit pour accueillir les 158 élus... Du coup, les conseillers régionaux se rassemblent au parc des expositions de Montpellier. Coût de location de la salle : 137 200 euros pour la séance plénière de juin 2017, hors frais de restauration. Ces séances ont lieu quatre fois par an. Et il faut y ajouter les frais de déplacement des élus. Selon France Inter, la dépense est au final de 646 000 euros pour 2017, soit en deux ans. Pour les économies d'échelle, on attend...



Mais surtout, la Cour des comptes pointe l'absence de cohérence dans

Sans parler de conflits internes au sujet de techniques de restauration qui font perdre de la valeur aux objets repris en main par le Mobilier national. Ou le fait que les juges de la Cour des comptes pointent la consommation d'alcool sur le lieu de travail, bien loin « d'être réservée à la célébration d'événements exceptionnels ».

Les privilèges des papys de la République

Valéry Giscard d'Estaing,
Jacques Chirac
et Nicolas Sarkozy
ne sont plus en fonction.
Ils continuent
néanmoins
de bénéficier
d'un traitement
présidentiel.

Coût : 40 500 euros d'euros

Coût : 40 500 euros d'euros

Des spectacles de rue pour les pochtrons

Nez rouges. Imaginez des hommes et des femmes grimés, encapsulés dans des vêtements blancs et jouant des saynètes devant des fêtards à son de saïnettes. Payer des clowns-médiateurs pour isoler l'univers des couche-tard et celui des leve-tôt ? Grâce au Pierrots de la Nuit », ce ne sont plus des éléphants roses mais des comédiens subventionnés depuis des années par la mairie de Paris, qu'aperçoivent les nuiteux éméchés lors de la fermeture des bars et des boîtes de nuit. Présents dans certains endroits chahutés de la capitale, ces artistes blafards les « acteurs de la nuit » à baisser le ton. Les Pierrots sont subventionnés à hauteur de

drogues SAFE. L'une de 10 euros pour installer des distributeurs automatiques de seringues à Paris. L'autre de 15 500 euros pour une étude sur « les pratiques et prises de risques des usagers des distributeurs de drogues ». Dans l'extension des motifs de la proposition de conventions, l'administration parnienne ose parler d'« implantation épidémiologique (sic) » à propos des distributeurs automatiques gérés par l'association dans seize arrondissements parisiens. L'association SAFE a accentué son maillage toxique de la capitale en distribuant des trousse de inhalation pour les fumeurs de crack...

100 000 euros en 2018. La Ville leur octroie également un local de 90 m² appartenant au domaine public communal. À quand un public de poivrots subventionnés ?



Le grand témoin

Propos recueillis par **Arnaud Menu**

Interview de Jean-Baptiste Leon, directeur des publications de Contribuables Associés, et auteur du *Livre noir des gaspillages*.

→ **Le Livre noir des gaspillages 2019** présente 100 gaspillages hallucinants payés par nos impôts. Certains sont particulièrement sidérants.

Ainsi, la région Nouvelle-Aquitaine finance une formation d'éco-guide pour d'anciens guérilleros d'extrême-gauche colombiens.

Oui, une subvention de 30 000 euros votée à l'automne 2018. Rappelons que les Farc, puisque c'est d'eux dont il s'agit, vivaient du trafic de drogue et d'enlèvements pour se financer. C'est véritablement choquant. Et d'autant plus qu'il n'est pas, selon moi, de la mission d'une collectivité locale de financer de tels projets avec l'argent des contribuables. Mais les collectivités usent et abusent de ce qu'on appelle la coopération décentralisée. Les agences de l'État ne sont pas en reste : un haut fonctionnaire de la Santé vient d'être récemment condamné par la Cour de discipline budgétaire et financière pour avoir financé, à hauteur de 350 000 euros, des établissements hospitaliers au Sénégal et au Maroc avec des fonds régionaux.

→ **Un chapitre traite des avantages de certains fonctionnaires. Ainsi, on apprend que les agents de l'Assemblée nationale sont mieux payés que les députés.**

Oui, ce sont notamment les fameux huissiers que l'on voit à la télévision. C'est un monde à part. Les agents de l'Assemblée bénéficient d'une ribambelle d'avantages, un véritable inventaire à la Prévert. Mais le plus choquant c'est l'opacité organisée sur ces données. Ainsi, le député Philippe Vigier qui a réalisé un rapport sur ce sujet n'a pas pu obtenir tous les éléments qu'il souhaitait. Même omerta quant aux revenus de certains hauts fonctionnaires du ministère des

Retrouvez toutes nos interviews et chroniques audio sur la chaîne Soundcloud de **Contribuables Associés** : soundcloud.com/user-643820483.



Finances, dont certains touchent même des primes illégales.

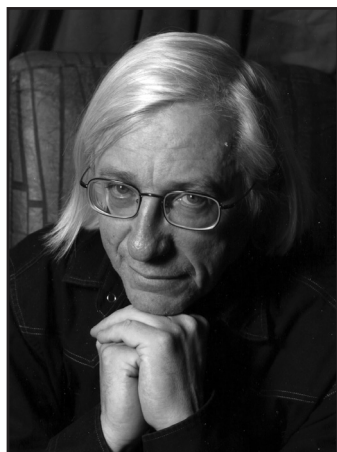
→ **Autre opacité révélée dans ce Livre noir et dénoncée depuis des années par Contribuables Associés, le financement public des syndicats...**

Nous avons défendu en 2011 le travail de l'ancien député Nicolas Perruchot, qui avait préparé un rapport sur le financement des syndicats. Le document, explosif, a été enterré par la majorité de droite de l'époque. De fait, on a très peu de sources d'information sur le financement public des syndicats. Le secret est bien gardé. Une étude universitaire de 2014, que nous citons, démontre néanmoins que les syndicats, dits représentatifs, vivent grassement de l'argent public. Et il faut le souligner, pas seulement la CGT ou FO mais aussi des syndicats patronaux qui dénoncent, par ailleurs, une fiscalité confiscatoire pour les entreprises.

→ **Le Livre noir présente également de bonnes pratiques en matière de lutte contre les gaspillages...**

C'est un point important de l'action de *Contribuables Associés*. Nous travaillons avec les élus pour essayer de changer les choses, pour le bien des Français et des contribuables. Ce *Livre noir* est aussi l'occasion d'attribuer des *satisfecit* aux élus qui font du bon boulot, comme ce maire d'un village alsacien qui a décidé de faire des économies en supprimant toutes les cérémonies de vœux dans sa commune. Nous soulignons aussi les bonnes initiatives législatives, comme celle du député Franck Marlin, qui vise à réduire le montant des pensions de retraite des anciens présidents de la République. ●

« Combien nous coûte (et nous rapporte) l'Europe en 2019 »



D.R.

Jean-Paul Gourévitch, auteur de plusieurs études pour *Contribuables Associés*, dévoile les coûts que les contribuables supportent pour le financement des institutions européennes.

« Cette étude aborde un sujet sulfureux rarement traité par les médias, si ce n'est, tous les cinq ans, à l'occasion des élections européennes, où quelques lignes résument la dépense que le contribuable français est censé acquitter pour l'Europe. Plus de 56 000 fonctionnaires et agents travaillent

pour l'Union européenne et les institutions voisines. Alors que l'objectif 2013-2017 de réduction des effectifs de 5 % n'a pas été atteint, l'augmentation constante des frais administratifs (+ 14,9 % en cinq ans) montre que l'U.E. n'a pas l'intention de réduire son train de vie. Les budgets de la Commission ou du Parlement européens ne sont pas les seuls postes de dépenses concernant l'Europe. La France contribue au financement d'institutions européennes qui ne dépendent pas toutes de l'U.E. et sont souvent mal connues. »

Jean-Paul Gourévitch

Chiffres clés de cette étude

- La France a versé pour l'Europe, en 2017, **23,93 milliards d'euros**, soit 6,27% des dépenses de l'État. En contrepartie, elle a reçu de l'Union européenne **13,51 milliards d'euros**, soit 56,45% de sa contribution.
- La balance recettes / dépenses se traduit par un déficit global de **10,42 milliards d'euros**, soit 155 euros par habitant, 275 euros par foyer fiscal et 632 euros par foyer fiscal payant l'impôt sur le revenu.
- Les dépenses de l'UE vont continuer à croître, comme le montrent les budgets 2019 et 2020, et le prochain budget pluriannuel 2021-2027 (+ 17,7%).



Étude #36

de *Contribuables Associés*

réalisée par Jean-Paul Gourévitch, docteur en sciences de l'information et de la communication - Avril 2019.

Prix public 8 euros. En téléchargement gratuit pour nos membres sur notre site internet

www.contribuables.org/?p=70007.

Pour recevoir gracieusement l'étude par courrier, contactez Kelly Gerreboo au 01.42.21.16.24 ou adressez votre demande à Contribuables Associés 42, rue des Jeûneurs 75002 Paris.

Préparez le combat des générations à venir !

Depuis bientôt 30 ans *Contribuables Associés* défend les intérêts des contribuables : vos intérêts ! Nous combattons la gabegie de l'État et l'oppression fiscale des contribuables, sans aucune subvention, uniquement grâce à vos dons. Mais vous pouvez vous engager davantage encore. En nous faisant une donation, un legs ou en souscrivant une assurance-vie, vous garantisiez à *Contribuables Associés* son indépendance et sa liberté d'action. Vous nous donnez la possibilité d'améliorer le sort de la France dans les années à venir. Marie R., retraitée, vivant en province, explique pourquoi elle a fait le choix d'une assurance-vie en faveur de *Contribuables Associés* : « J'ai décidé de m'engager plus durablement parce que la route est encore longue et que je pense à l'avenir de mes enfants et de mes petits-enfants. Avec ce geste je donne les moyens à *Contribuables Associés* de les défendre et de poursuivre mon combat en leur assurant de meilleures conditions de vie. »



i N'hésitez pas à contacter Florence Pichard du Page (photo ci-dessus) Au 01.42.21.88.59 florencedupage@contribuables.org

Toute somme transmise dans le cadre du fonds de dotation de *Contribuables Associés* est exonérée des droits de mutation. Vous décidez ainsi de la cause que vous souhaitez soutenir.

Contrôle des subventions

© Pascal Chottin - Wikimedia



Jean-Louis Thiériot, député LR de Seine-et-Marne, a déposé, le 10 avril dernier, une proposition de loi visant à

« garantir une totale transparence des subventions publiques versées aux associations ». L'un des objectifs du texte est d'obliger les collectivités locales à publier sur leur site Internet, ou par tout autre moyen accessible au public, l'ensemble des décisions d'attribution de subventions. Cette publication doit intervenir dans un délai de deux mois à compter du vote de la subvention, et doit impérativement contenir le nom de l'organisme bénéficiaire, le montant, la nature et l'objet de la subvention ainsi que la date de la décision d'attribution. *Contribuables Associés* soutient l'initiative de Jean-Louis Thiériot. Interpellez votre député pour qu'il soutienne cette proposition de loi. **F. D.**

Sur-Réglementation

© Contribuables Associés



Alain Mathieu, président d'honneur de *Contribuables Associés*, a été auditionné à l'Assemblée

nationale, le 13 mars dernier, par la commission des Lois constitutionnelles. Il a été entendu suite au dépôt par le député LR des Ardennes, Pierre Cordier, d'une proposition de loi visant à lutter contre la sur-réglementation et les normes qui écrasent les chefs d'entreprise et les patrons de PME. Un texte malheureusement rejeté par la majorité parlementaire. Début 2018, plus de 320 000 articles législatifs et réglementaires étaient en vigueur. **J.-B. L.**

La vie de l'association



NOTRE COMBAT À L'ASSEMBLÉE

53^e Rendez-Vous Parlementaire

« Grand Débat : trop de dépenses publiques, c'est trop d'impôts »



© Contribuables Associés

Alain Mathieu, François Écalte, Eudes Baufreton, Jean-Louis Thiériot, Pascal Salin, Xavier Fontanet

LE 12 MARS DERNIER, le 53^e Rendez-Vous Parlementaire du Contribuable s'est tenu à l'Assemblée nationale dans le cadre du Grand Débat. Le thème était « Trop de dépenses, c'est trop d'impôt ». Ce Rendez-Vous revêtait un caractère exceptionnel puisque *Contribuables Associés* a été autorisé à convier ses membres à cette réunion. Ils étaient 200 à être présents à l'Assemblée, où ils ont pu poser leurs questions aux différents intervenants : **Jean-Louis Thiériot**, député de Seine-et-Marne, qui présidait ce Rendez-Vous Parlementaire ; **François Écalte**, ancien rapporteur

général du rapport annuel de la Cour des comptes et animateur du site d'information sur les finances publiques Fipeco ; **Xavier Fontanet**, ancien Président d'Essilor, professeur de stratégie à HEC ; l'économiste **Pascal Salin**, professeur émérite à l'université Paris-Dauphine, président de l'ALEPS et **Alain Mathieu**, président d'honneur de *Contribuables Associés*. Nous publierons un compte-rendu des débats qui furent d'une très haute tenue. Vous pouvez regarder la vidéo de cette réunion publique et les interviews des intervenants sur notre chaîne YouTube.

www.youtube.com/user/contribuables/videos

F. D.

Les 21 députés présents au 53^e Rendez-Vous Parlementaire

Valérie Beauvais (LR – Marne), Emilie Bonnivard (LR – Savoie), Xavier Breton (LR – Ain), Josiane Corneloup (LR – Saône-et-Loire), Marie-Christine Dalloz (LR – Jura), Marianne Dubois (LR – Loiret), Florence Granjus (La République en Marche – Yvelines), Sébastien Leclerc (LR – Calvados), Lise Magnier (UDI, Agir et Indépendants – Marne), Emmanuelle Ménard (Non inscrit – Hérault), Pierre Morel-À-L'Huissier (UDI – Lozère), Christophe Naegelen (UDI – Vosges), Éric Pauget (LR – Alpes-Maritimes), Bernard Perrut (LR – Rhône), Didier Quentin (LR – Charente-Maritime), Vincent Rolland (LR – Savoie), Guy Teissier (LR – Bouches-du-Rhône), Jean-Louis Thiériot (LR – Seine-et-Marne), Isabelle Valentin (LR – Haute-Loire), Patrice Verchère (LR – Rhône), Arnaud Viala (LR – Aveyron). 30 députés étaient représentés par leur collaborateur parlementaire.

Ils parlent de nous

Médias. Contribuables Associés à la télé, à la radio et dans la presse.

Sud Radio
19 mars 2019



Eudes Baufreton était l'invité d'André Bercoff. Il rappelle que les dépenses publiques n'ont pas cessé d'augmenter depuis le début du mandat d'Emmanuel Macron.

Boulevard Voltaire
5 avril 2019

Eudes Baufreton réagit au micro de Boulevard Voltaire. « *Pour répondre à la révolte fiscale des gilets jaunes, le gouvernement dépense un peu plus !* ». Le coût du Grand Débat est révélé, il s'élève à 12 millions d'euros.

Mais aussi sur BFM TV, Sud Radio avec Olivier Bertaux, notre expert fiscal, RMC (Bourdin Direct), *Nice Matin*, *Valeurs actuelles*, Breizh-Info, *L'Opinion*, Contrepoints, *Var Matin*, *Lyon Capitale*, Atlantico...

Le Figaro Magazine
30 mars 2019

Interview d'Eudes Baufreton sur l'impôt sur la fortune immobilière (IFI). *Contribuables Associés* milite pour la suppression de cet impôt. « *Où est la logique de cet impôt ? Une personne investissant toute sa fortune dans des obligations garanties par l'État ne prend aucun risque. Pourtant il sera exonéré d'IFI* ».

RMC

25 avril 2019

La politique d'Emmanuel Macron est le sujet abordé dans l'émission « Radio Brunet ». Témoignage de Nicolas, auditeur. Il donne son avis sur le sujet et conseille au président de la République de prendre contact avec *Contribuables Associés* pour lutter contre les gaspillages d'argent public.



référéndum d'initiative citoyenne, nous avons organisé une réunion publique le 26 février dernier, à Paris. Les intervenants étaient **Patrick Madrolle**, chercheur associé pour l'association « Agir pour la démocratie directe », **Alain Mathieu**, président d'honneur de *Contribuables Associés*, **Nicolas Dupont-Aignan**, député de l'Essonne et **François Garçon**, universitaire, auteur du « *Génie des Suisses* » (Éditions Taillandier). Dans la Confédération helvétique, les citoyens peuvent déclencher, depuis 1874, le référendum dit facultatif (capacité des citoyens à s'opposer à une loi votée, ou à une ordonnance fédérale) et ont le droit, depuis 1891, de lancer une initiative populaire (capacité des citoyens à proposer une loi ou un amendement constitutionnel).

Retrouvez les interviews des intervenants et l'intégralité des débats sur la chaîne YouTube de *Contribuables Associés*  www.youtube.com/user/contribuables/videos.

Partout en France

Des réunions publiques avec *Contribuables Associés* ont lieu partout sur le territoire, et pas seulement à Paris. Le 22 mars, nous étions à **Batzendorf** (Bas-Rhin), le 21 mai à **Angers**, le 3 juin à **Tours**, à l'invitation de l'association des Contribuables de Touraine. Le 20 juin, nous serons à **Nice** pour une grande réunion publique en présence de députés et d'élus locaux pour dénoncer l'excès de dépenses publiques et le matraquage fiscal. Plus d'infos dans un prochain numéro. Si vous voulez organiser une réunion publique dans votre ville avec les intervenants de *Contribuables Associés*, n'hésitez pas à contacter Marie Laudet, chargée des relations publiques, au 01.42.21.87.51.

F. D.

Il nous a quitté



Claude Fouquet, ancien ambassadeur et essayiste, est décédé, le 2 décembre 2018, à l'âge

de 83 ans. Membre de l'assemblée générale de *Contribuables Associés*, il était un fidèle soutien de notre association et un précieux relais de nos combats. Il avait cofondé en 1978 avec Raymond Aron la revue « *Commentaire* ». Claude Fouquet militait notamment pour le pluralisme scolaire et la mise en place d'une réelle liberté d'enseignement face au monopole étatique de l'Éducation nationale. Parmi de nombreux ouvrages, il est l'auteur de *Délires et Défaites, une histoire intellectuelle de l'exception française*, Albin Michel ; *Histoire critique de la modernité*, L'Harmattan ; *L'Identité de la France*, Libréchange.

J.-B. L.



Contribuables Associés et vous

Merci à vous, chers membres de notre association. C'est grâce à votre indéfectible soutien que notre équipe peut se battre au quotidien pour la défense des contribuables.

Aides à la presse

Nos gouvernants cherchent, disent-ils, à faire des économies. Peut-être devraient-ils se pencher sur les nombreuses subventions distribuées à des organismes « bidon » ou encore à une presse servile. Pourquoi, par le biais de ces subventions, suis-je obligé de participer à la bonne marche de journaux dont je ne partage pas le point de vue ?

Joseph Bouteiller, Yvelines

Fraudes aux APL

Je voudrais vous signaler une fraude dont personne ne parle mais qui est sans doute de grande ampleur. Il s'agit de la fraude aux APL. Nous sommes propriétaire de huit appartements avec ma femme. Quatre locataires bénéficient de l'APL. Tous les quatre ont signé un bail où ils se déclaraient « Personne seule ». Or ils sont tous avec un compagnon à demeure qui travaille ou qui touche la retraite. Leur APL est donc trop élevée. Quand on le signale à la CAF, la réponse est celle-ci : « On a très peu de contrôleurs ». Qui finance ce trop-perçu ? Les charges sociales, donc indirectement les entreprises et les salariés, ce qui nuit à la compétitivité. Je trouve cela révoltant. **Alain C., courriel**

C'est vous qui le dites !

Le pire ennemi de la France



Celui qui la brime, l'opprime, la martyrise, l'opprime, la contrôle, lui impose continuellement ses réglementations, ses normes aberrantes, qui pense résoudre les problèmes uniquement par des lois, des textes souvent incompréhensibles, ou des taxes, des tracasseries et par là décourage et incite à ne plus entreprendre voire à quitter le pays. Celui dont sont issus une bonne partie de nos dirigeants politiques (les seuls qui peuvent quitter leur poste, éventuellement en garder les privilèges, et y retourner en cas d'échec électoral). Tout ce monde vit hors sol ; beaucoup sont incompetents et incapables (diplôme ne veut pas dire forcément compétence). Celui qui interdit tout, sauf ce qu'il a oublié, et se dépêche de le faire quand le souvenir lui en vient. Celui qui a fait de la France une véritable dictature dont on dirait que le but principal est de toujours plus « emmerder les Français ». Il est tellement plus facile de contrôler constamment des gens qui font leur travail normalement que les vrais truands. Celui qui a mis le peuple Français à SON service, alors qu'il devrait LE servir. Nos énarques ont un talent remarquable pour ruiner les entreprises quand il leur arrive d'en diriger une (Crédit Lyonnais entre autres). Aucune entreprise ne pourrait survivre si elle était dirigée et gérée comme la France. Personne n'en parle, mais c'est le plus gros problème de la France. Cet ennemi, c'est l'administration française, sa caste de hauts fonctionnaires, le cancer de la France !

Legrand sur www.contribuables.org

Le maire de Colmar nous écrit

Je suis un fidèle lecteur de votre journal *Tous contribuables* depuis plus de 20 ans. En tant que maire, de surcroît président d'une communauté d'agglomération, j'observe toujours avec beaucoup d'attention les analyses faites sur le thème des dépenses publiques. À ce titre, je pense pouvoir dire que la Ville de Colmar constitue un

exemple [...] Je pense sincèrement que la « marque de fabrique » colmarienne peut servir de label de référence pour de nombreuses collectivités. Par ailleurs, un bulletin d'abonnement pour deux ans à votre journal, au nom de la Ville de Colmar, vous parviendra dans les prochains jours. **Gilbert Meyer, maire de Colmar (68)**



Le gaspillage

Le lauréat du n°10

Nos lecteurs ont voté pour



- | | |
|--|--------|
| 1. Le nouvel hôpital de Nantes | ➔ 62 % |
| 2. La Nouvelle-Aquitaine aide les Farc | ➔ 29 % |
| 3. La déviation de Beynac-et-Cazenac | ➔ 9 % |

Votre bulletin de vote est joint à votre bulletin de soutien et de parrainage.



Pour écrire à la rédaction :

Tous contribuables 42 rue des Jeûneurs 75002 Paris

contact@contribuables.org

Portés disparus...

Votre « coup de gueule » sur la gestion du patrimoine, en première page du *Tous contribuables* de mars-mai 2019, m'a fait réagir. En effet, je suis, depuis longtemps, à la recherche de tableaux réalisés par l'une de mes ancêtres, et le Centre national des arts plastiques a orienté mes recherches vers des administrations auxquelles trois de ces tableaux avaient été prêtés. Voici les résultats de ces recherches. Préfecture du Gers : œuvre disparue ; Préfecture des Pyrénées Atlantiques : œuvre disparue ; Palais de l'Élysée : pas de réponse pour le moment. Au vu des enchères réalisées récemment dans les salles de vente pour des œuvres similaires, j'estime le prix moyen de chaque tableau entre 10 000 et 20 000 euros. Les recherches continuent...

Olivier Lucas, courriel

Rente publique

Via le statut de fonctionnaire, on distribue de la rente publique viagère à toutes les sauces, pour tout et n'importe quoi (espaces verts, entretien des écoles...). Et pour des tâches qui seraient beaucoup plus efficaces et productives si

elles étaient externalisées. Le statut de fonctionnaire doit être aboli, « ici et maintenant », sauf pour les fonctions régaliennes de l'État. Ces 40 dernières années ont conduit la France au désastre économique et culturel dont elle ne se relèvera pas à coup de demi-mesures.

Clerget sur www.contribuables.org

Tous contribuables

Trop de dépenses publiques, c'est trop d'impôts !

Le journal de Contribuables Associés

Trimestriel d'informations générales

N°11 Juin – Août 2019

Éditeur : Contribuables Associés

Association Loi 1901 – JO du 7 mars 1990

Siège social :

42, rue des Jeûneurs – 75002 Paris

Tél : 01.42.21.16.24

www.contribuables.org

contact@contribuables.org

Directeur de la publication : Claude Garrec

Directeur de la rédaction :

Eudes Baufreton

Rédacteur en chef : Jean-Baptiste Leon

Ont collaboré à ce numéro :

Olivier Bertaux, Fabrice Durtal, Marie Laudet,

Arnaud Menu, Florence Pichard du Page

Conception graphique :

Guillaume Gaidot

Imprimeur : CENTR'IMPRIM

rue Denis-Papin ZI La Molière

BP 16 36101 Issoudun Cedex

Abonnement – 1 an, 4 numéros : 8 €

Dépôt légal : 2^e trimestre 2019

ISSN 1297-1867 – **CPPAP** 1223 G 93254

Tirage : 60 000 exemplaires

Ce numéro a été bouclé le 20 mai 2019.

« Continuez votre œuvre de vérité. La France et la démocratie en ont bien besoin. Un monde plus transparent crée un monde mieux gouverné et plus juste. »

Jacques Bernard



Scène vue

Il y a une dizaine d'années, le taux d'absentéisme du personnel communal d'Avignon était de 40 %. Qu'en est-il aujourd'hui ? Scène vue. Mission : changement de boulons d'ancrage d'un banc public. 1- Le chef s'occupe avec son smartphone. 2- Le sous-chef tend les outils. 3- Le sous-sous-chef « s'éreinte » à serrer les boulons. Et puis se passe une bonne demi-heure avant de se décider à repartir. La vue sur le Rhône était magnifique...

Claude G. sur

www.contribuables.org

Anciens présidents

Le contribuable français ne devrait pas avoir l'obligation d'entretenir « royalement à vie » d'anciens présidents de la République. Le gouvernement pourrait réduire drastiquement ces dépenses. Suppression de leurs privilèges ! **Josette M., Saint-Maur-des-Fossés (94)**



Coût massif

La décentralisation a donné des ailes aux communes pour dépenser plus que de raison, d'où l'explosion des impôts locaux depuis des années, notamment en zone rurale. Phénomène aggravé par le « millefeuille » des communautés de communes au coût massif. **Yannick M., Ain**



Bulletin d'abonnement

TC1905A001

☐ Oui, je m'abonne à *Tous contribuables* pour 1 an, 4 numéros au prix de 8 €

M. M^{me}. M^{lle}. – Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] Ville :

☐ J'ajoute un don pour vous aider à informer et mobiliser un maximum de Français avec *Tous contribuables*

J'envoie un chèque à l'ordre de *Contribuables Associés* d'un montant de : €
Contribuables Associés, 42 rue des Jeûneurs, 75002 Paris.

Conformément à la loi **Informatique et Libertés** du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données qui vous concernent, en vous adressant à *Contribuables Associés* – 42 rue des Jeûneurs 75002 Paris. Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient communiquées à d'autres organismes à but non lucratif et entreprises privées dans le cadre de leur propre campagne de prospection, cochez cette case ☐.

Le gaspillage

**Quel gaspillage vous paraît le plus insupportable ?
Donnez-nous votre avis !**

Votre bulletin de vote est joint à votre bulletin de soutien et de parrainage.



© Designprojects - FOTOLIA



Plus de 100 millions d'euros

La gare fantôme de Marseille

Le projet date de 2010, mais la station terminus de la ligne 2 du métro marseillais se fait toujours attendre. La gare, baptisée « Capitaine Gèze », doit accueillir, en plus du métro, des voies de bus, un parking et un guichet. L'inauguration était prévue pour 2014 mais cinq années plus tard aucune rame de métro n'a pu circuler. Plusieurs raisons : des fouilles archéologiques ont été conduites et surtout les outils de signalisation de la nouvelle gare ont des difficultés à se connecter à l'ancien système. Le chantier a déjà coûté 100 millions d'euros, et il faut débloquer 10 000 euros tous les mois pour l'entretien de cette gare sans voyageurs. La mise en service est prévue pour septembre 2019, au mieux...

F. D.

© Romuald Meigneux / SIPA



1 milliard d'euros

110 trains de banlieue à quai

L'Union européenne a une manie, voire un vice : les normes. Une réglementation qui va souvent à l'encontre de l'intérêt des contribuables. Dernier exemple en date, les nouveaux trains de la région Île-de-France : 110 rames de banlieue toutes neuves risquent de rester à quai, car les nouvelles normes appliquées à partir de juin 2019 établissent que les actuels marchepieds seraient trop courts, les portes trop grandes et les espaces entre les sièges trop réduits. Une situation d'autant plus ubuesque que 250 trains du même modèle circulent déjà ! Les autorités françaises auraient cependant pu obtenir une dérogation auprès de la Commission européenne, mais le dossier est arrivé en retard et incomplet...

A. M.

© BryanH2S - Wikimedia - CC BY-SA 4.0



600 000 euros au minimum

Nouveaux moteurs pour le Breizh Nevez

Mis en service en avril 2018, le Breizh Nevez est un roulier – un navire – qui transporte passagers et voitures entre Lorient et l'île de Groix. Appartenant à la région Bretagne, il a déjà coûté 13 millions d'euros et a connu de nombreuses pannes et avaries, principalement pour cause de moteurs défectueux. Dernier problème en date, le navire a talonné une roche, le 19 février dernier, car les moteurs n'étaient pas assez puissants. Et ce, un mois après une énième remise à l'eau. Le Breizh Nevez a depuis été doté de nouveaux moteurs et les brèches dans la coque ont été réparées. La remise en service est prévue pour le mois de juin. Et dire que selon certains élus locaux, le roulier ne répond pas réellement aux besoins de la population...

A. M.

**Chaque gaspillage d'argent public est une insulte faite aux contribuables.
Participez à cette rubrique en nous faisant part d'une dépense scandaleuse.
Courriel : contact@contribuables.org**